

SIAEPA  
02 Bray

# Bulletin d'information BAC

## Optimiser la gestion du pâturage

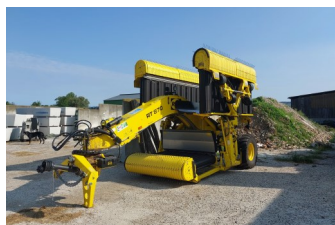
**Témoignage de Mathieu et Amandine BENARD - GAEC Ferme des Nots**

*Ferme en polyculture-élevage laitier Normandes et croisés Prim'Holstein et engraissement à l'herbe de croisés Angus*

**Autochargeuse, andaineur à tapis, chemins d'accès et abreuvoirs ont été achetés et financés à 60% par l'Agence de l'Eau.**

**En quoi les engins agricoles vous permettent vous permettent d'optimiser vos prairies ?**

« L'objectif est d'optimiser la récolte de l'ensilage de l'herbe et le foin pour le sécher en grange. Nous avons augmenté nos surfaces en prairies, et le matériel a permis de répondre aux besoins liés à la période de récolte pour intervenir au bon stade et assurer une récolte de haute qualité : optimisation de la valeur alimentaire des fourrages et récolte d'une diversité de fourrages.



*Andaineur à tapis investi par le GAEC Ferme des Nots*

Nous avons cherché à accroître notre autonomie dans la gestion des surfaces en herbe.

Aussi, nos ZNT ont été dimensionnées afin d'être récoltables par ces machines (entre 15 et 20 mètres de large). »

**Pourquoi recréer des chemins d'accès au pâturage ?**

« L'objectif principal est d'augmenter le pâturage à l'automne et au printemps, le terrain étant humide et peu portant. Pour faire déplacer le troupeau entre les prairies c'est assez compliqué avec le



*Mathieu Bénard sur une partie des chemins d'accès recréés*

piétinement. Ainsi, on peut gagner plusieurs jours de pâturage. »

**Quel intérêt des chemins en caillebotis de porcherie en béton ?**

« Nous avons à l'époque essayé des chemins en caillebotis plastifiés, mais sur les zones les plus humides, ils se sont enfoncés et ont cassés. Ils ont alors perdu tout leur intérêt et ont même causé des blessures sur les vaches ! Nous avons donc fait un essai avec des caillebotis de porcherie en béton d'occasion. Essai très concluant. Nous avons

donc envisagé d'en mettre pour accéder à toutes les prairies pour que les vaches laitières valorisent un maximum de parcelles. »

**Et pour la suite ?**

*Mathieu et Amandine réalisent avec PâtureSens et en partenariat avec le syndicat un suivi herbe.*

« Nous avons fait le choix d'être accompagnés sur la conduite des prairies et l'aménagement du parcellaire. Ça a conduit au redécoupage du parcellaire afin d'optimiser le pâturage, l'accès à l'eau, et adapter la taille de chaque parcelle en fonction du troupeau et de ses besoins. Des mesures de pousse de l'herbe permettent de mieux connaître chaque parcelle et de préparer le calendrier de pâturage. Ce suivi nous permet d'être rassurés sur notre gestion du pâturage.

Et il y a encore des choses à faire ! »

**Dans ce numéro :**

- Projet de rémunération des prairies 2
- Réseau des reliquats 2
- Point qualité de l'eau potable 2
- Soutien à la transition 3
- Filières d'élevage 3
- Retour sur les interventions 3
- Des questions sur le foncier 4
- Interventions à venir 4

## Projet de rémunération des prairies



Prairie permanente rémunérée par le dispositif de PSE Herbe à Bully

Un projet de Paiement pour Services Environnementaux (PSE) public sur l'herbe est en cours sur les territoires de Bully et Nesle-Hodeng. Il a pour objectif de rémunérer les exploitations qui ont des parcelles en herbe sur les deux BAC pour le maintien et le développement des herbages. La rémunération est ajustée à la performance environnementale de

chaque exploitation au niveau de la gestion des prairies permanentes (traitement phyto et apport d'azote minéral) ainsi qu'à sa surface (plafonnement à 100 ha). L'Agence de l'eau finance ces types de dispositif, sans quoi, le syndicat n'aurait pu le porter.

**La rémunération est d'ailleurs augmentée lorsque 75% des prairies du BAC sont engagées. C'est quasiment le cas pour Bully, avec 73% des**

**prairies du BAC engagées !**

**Vous êtes agriculteurs concernés par l'un des BAC de Bully ou Nesle-Hodeng et avez une prairie permanente ou temporaire au sein de ces territoires ? il sera possible de candidater en 2025, contactez le syndicat, et un rdv sera organisé afin de réaliser une simulation du projet pour votre exploitation.**

« La rémunération est ajustée à la performance environnementale [...] au niveau de la gestion des prairies permanentes. »

## Le réseau des reliquats à Nesle-Hodeng

Il s'agit d'analyser les reliquats en entrée d'hiver (novembre) avant les pluies drainantes afin de connaître les concentrations en nitrates présentes dans les différents horizons des sols avant lessivage. Des pesées de couverts d'interculture viennent compléter les analyses, cela permet de connaître les concentrations en

nitrates pompées et restituées. Le réseau des reliquats ce sont **9 agriculteurs investis, 27 parcelles analysées représentant 42% de la SAU (cultures et prairies) du BAC de Nesle-Hodeng, 2 campagnes réalisées.** L'objectif est d'identifier les successions les plus à risque et les marges de manœuvre actionnables pour limiter un maximum

le lessivage des nitrates vers la nappe phréatique.



Pesée de couvert d'interculture hiver 2023

## Le point sur la qualité de l'eau potable

L'ensemble des captages font l'objet d'analyses (pesticides, médicaments, hydrocarbures, activité radioactive...). Le syndicat a renforcé la surveillance sur les eaux brutes (avant la distribution).

Au niveau des nitrates, seul le captage de Nesle-Hodeng pose problème,

avec un hiver 2023 très humide. Un analyseur de nitrates installé mesure toutes les heures la concentration et relève plusieurs dépassements du seuil limite. **Il est plus que primordial de continuer à limiter le lessivage aux champs.**

Au niveau des produits phytosanitaires, le captage de Bully est le

plus impacté. En début d'année 2024, sur tous les captages, une augmentation nette des concentrations est constatée. **Cela est dû au fait que des molécules sont nouvellement analysées dans les eaux.**

Il s'agit des métabolites du chloridazone et du chorothalonil (interdits depuis quelques années).

Echantillons d'eau potable effectués dans le cadre du suivi renforcé



# L'Agence de l'Eau soutien la transition agricole



Autochargeuse financée par l'Agence de l'Eau

Pour tous les agriculteurs, des aides pour du **matériel agricole** sont ouvertes avec un taux de base à 20% (gestion des herbages, réduction de l'utilisation des phytosanitaires, relocalisation de l'azote). **Exclusivement**

**pour les agriculteurs des BAC de Bully et Nesle-Hodeng, les aides pour du matériel agricole peuvent monter à 60%.**

Le syndicat porte, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, **des suivis à l'échelle**

individuelle pour vous accompagner dans l'atteinte de vos objectifs : **diagnostics d'autonomie alimentaire, suivi herbe (optimisation du pâturage), accompagnement sur la réduction des intrants (phyto et/ou nitrates).**

Pour information, sur le BAC de Bully, 2 agriculteurs ont bénéficié d'une aide à 60% pour du matériel de gestion des herbages et 2 demandes sont actuellement en cours. 1 exploitation bénéficie d'un accompagnement individuel aidé à 90%.

« Les aides pour du matériel agricole peuvent monter à 60%. »

## Le point sur les filières d'élevage

« **De la viande produite à l'herbe** », la filière Herbopacte de Charal propose aux éleveurs de valoriser les prairies par des races rustiques dans un système **d'élevage herbagé**. Le cahier des charges s'intéresse aux bœufs et génisses entre 260 et 350 kilos dont l'herbe est majoritaire dans l'alimentation (OGM exclus).



La dénomination « **Bœuf traditionnel de race Normande** » est officiellement reconnue comme Spécialité Traditionnelle Garantie (STG). Il s'agit d'un **mâle castré de race Normande**, âgé de 30 à 48 mois. Son mode d'élevage repose sur un itinéraire technique simple et économe en ressources, avec une **alimentation basée sur l'herbe** pâturée et conservée, complétée de céréales. Elle exclut le maïs ensilage et

tous les aliments issus d'OGM.

Le « **Plan Reconquête élevage Normandie** ». La Région soutient les éleveurs dans la recapitalisation dans les **cheptels allaitants** et **l'engraissement pour les troupeaux laitiers** sur les veaux croisés ou normands. Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site de la Région ou contacter INTERBEV.

## Retour sur les interventions 2023-2024

Le 5 décembre 2023 a eu lieu une intervention en partenariat avec la **Chambre d'agriculture sur la reconnaissance des adventices**, une thématique demandée par les agriculteurs du BAC de Bully. Après avoir échangé sur différentes notions relatives aux adventices, et leur moyen de lutte en salle, la

deuxième partie de l'intervention s'est déroulée sur le terrain et a été dédiée à l'observation de parcelles du BAC.

Le 6 février 2024, en partenariat avec **Littoral Normand**, ce sont les notions de **lessivage des nitrates** qui ont été abordés.

L'intervention a permis des échanges entre exploitants et de faire le point sur les 2 campagnes de reliquat mettant en évidence 2 bilans très disparates en termes de résultats mais avec des successions à risques identifiées similaires. La poursuite d'une nouvelle campagne est en cours.



## SIAEPA 02 Bray

47bis rue de Flandre  
76 270 Neufchâtel-en-Bray

Téléphone : 02 35 94 35 17

Mail : secretariat@o2bray.fr

Site internet : www.o2bray.fr

Avec le soutien financier de



# Des questions sur les reprises, transmissions, échanges de parcelles... ?

L'animatrice agricole se trouve dotée d'un temps consacré à des **missions foncières**.

**A cet effet, une prise de contact est engagée auprès de votre.vos propriétaire.s.**

Aussi, si vous avez des besoins particuliers ou des questionnements, n'hésitez pas à la contacter.

**Si votre exploitation est reprise, merci de l'en informer afin de garder les données à jour et de pouvoir communiquer sur les enjeux de l'eau avec les repreneurs.**

Julia Chiaverini

Téléphone : 07.64.47.03.90

Mail : julia.chiaverini@o2bray.fr

## Interventions à venir

Le **8 novembre à 14h**, une **formation au compostage** des fumiers, à destination des exploitants du BAC de Nesle-Hodeng, est organisée, en partenariat avec Bio-en-Normandie. Elle aura lieu sur une demi-journée et avec l'EARL Ferme Thillard en témoignage.

Le **5 décembre**, le réseau des CIVAM Normands interviendra sur la **reconception de système**. Olivier Martin nous accueillera sur son exploitation. Réservez la date, le lieu et l'horaire seront bientôt communiqués.

Le **26 novembre**, le réseau des CIVAM Normands interviendra sur la thématique de la **valorisation économique des prairies**. Réservez la date, le lieu et l'horaire seront bientôt communiqués.

**Pour information, des formations sont organisées dans le cadre des MAEC par le PETR Pays de Bray et le SMBV de l'Arques. Ces formations, obligatoires pour les exploitations engagées en MAEC, sont également ouvertes à toutes les exploitations dont le siège se situe dans le territoire du PETR.**

Plus d'information sur la page internet dédiée : <https://www.paysdebray.org/post/formations-maec>.